

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 25 Novembre 2021

Nombre de conseillers titulaires : 56

Nombre de conseillers présents : 45

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre d'absents excusés : 6

1 - Validation du programme de l'école de Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres de valider le programme du projet de restructuration de l'école « Bellevue » avec un regroupement de l'école, de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire sur le site « Bellevue » et valider la composition du jury et les modalités d'organisation du concours.

2 - Election Commission d'Appel d'Offres - École de Chaudron en Mauges

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs et nuls : 6 blancs et 1 nul

La liste A a obtenu 43 voix.

La liste A ayant obtenu la majorité absolue, la composition de la Commission d'Appels d'Offre relative à la « restructuration de l'école publique « Bellevue » de Chaudron-en-Mauges » s'établit ainsi qu'il suit :

Titulaires	Fonction	Suppléants	Fonction
Corinne BOURCIER	Maire déléguée de Chaudron en Mauges	Jean-Luc NORMAND	Conseiller municipal en charge de l'accueil périscolaire
Danielle JARRY	Adjointe à l'éducation et à la famille	Christophe CHÉNÉ	Maire délégué de Saint Rémy en Mauges en charge de la restauration scolaire
Thierry GOYET	Adjoint patrimoine bâti	Serge BRISPOT	Conseiller municipal en charge de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments
Jacques BIGEARD	Adjoint aux espaces publics	Henri GRATON	Conseiller municipal quartier est
Catherine LEFEUVRE	Maire déléguée de la Salle et Chapelle Aubry	Thierry ALBERT	Maire délégué de Saint Quentin en Mauges

3 - Convention CAUE - Organisation du concours de l'école de Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres de valider la convention n° 24.21 du CAUE portant sur l'organisation du concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de l'école publique de Chaudron en Mauges pour un montant de 11 528 € TTC.

4 - Validation AVP requalification voiries - Bourg du Fief-Sauvin

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'approuver l'avant-projet (AVP) relatif aux travaux de requalification de voirie de centre-bourg du Fief-Sauvin pour un montant de travaux de 498 975 € HT.

5 - PLU de Montrevault-sur-Èvre - Modification n° 2 - Lancement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'engager une procédure de modification n° 2 du PLU, conformément aux dispositions des articles L153-36, 153-37 et L 153-41 L du code de l'urbanisme.

6 - Cession de la Gendarmerie à Maine-et-Loire Habitat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de vendre à Maine-et-Loire Habitat les parcelles AB42 de 2 950 m², AB43 de 80 m² et AB44 de 11 m² d'une surface totale de 3 041 m², situées au 25 rue St Nicolas à Montrevault pour un montant de 1 054 000 €, les frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur.

7 - SIEML - Convention adhésion service conseil en énergie

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres de valider la convention d'adhésion au service de conseil en énergie pour un montant de 6 000 € par an pendant 3 ans et désigne :

- Thierry GOYET, Serge BRISPOUT et Gaëtan BERTIN (élus)
- Aurélien PREVOST, Philippe GILLES, Yoann HUET et Pierre BINET (agents)
pour siéger au comité de pilotage.

8 - SIEML - Convention réalisation audits énergétiques sur bâtiments communaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider la convention d'adhésion au service de réalisation d'audit énergétique pour les bâtiments suivants : Ecole maternelle les Sables d'Or (Saint-Pierre-Montlimart), Ecole élémentaire les Sables d'Or (Saint-Pierre-Montlimart), Ecole Bellevue (Chaudron en Mauges), Maison de l'Enfance Grains de Soleil (Saint-Pierre-Montlimart), Espace du Vallon d'or (Saint-Pierre-Montlimart), Espace Figulina (Le Fuilet), Ecole de musique du Val d'Evre (Montrevault), 1 bâtiment supplémentaire non déterminé

9 - SIEML - Effacement réseau Chantepie - Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer au financement des travaux d'opération de pose et dépose d'une lanterne pour un montant de 397,63 € HT.

10 - SIEML - Convention servitude ENEDIS - La Basinière / La Minerie - Saint Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de conclure la convention de servitude avec Enedis sur les parcelles WB 0080 La Basinière et WN 0086 La Minerie à Saint Rémy en Mauges à titre gratuit.

11 - SIEML - Délibération bi-annuelle - Travaux de réparation du réseau d'éclairage public - Juin 2021 à octobre 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer pour des travaux de réparation d'éclairage public, le versement d'un fonds de concours de 5 157,80 € HT au SIEML, représentant 75 % du montant des devis.

12 - Convention de partenariat - Service culture et EHPAD

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider la modification de la convention de partenariat avec les EHPAD de la commune portant sur la notion d'animations et les propositions du service culture en ce sens : animations autour du jeu et des livres.

13 - Convention d'utilisation de la piste routière par les écoles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider la convention relative à l'utilisation de la piste routière du Fuilet par les écoles des communes de Montrevault sur Evre, Orée d'Anjou et Mauges-sur-Loire.

14 - Participation frais de scolarité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer aux frais de scolarité comme suit :

- 3 enfants de la commune de Vallet pour un montant total de 1 170,85 €,
- 2 enfants de la commune de La Boissière du Doré pour un montant total de 3 408,05 €,
- 7 enfants de la commune d'Orée d'Anjou pour un montant total de 6 341,70 €.

15 - Révision des redevances - Contrat de prestation et mise à disposition des pôles santé au 01/01/2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de fixer le taux d'évolution des redevances au 1^{er} janvier 2022 à 1,5 % soit un montant de redevance de 19,02 € HT/m².

16 - Tarifs des vacations funéraires

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'émettre un avis favorable à la fixation du montant des vacations à percevoir lors de la surveillance des opérations funéraires, telles que prévues à l'article L. 2213-14 du code général des collectivités territoriales, à hauteur de 25 € pour une vacation.

17 - Attribution chèques KDô Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres l'attribution de chèques cadeaux « Kdô Mauges » d'une valeur de 20 € par bénéficiaire aux pompiers volontaires actifs rattachés à la caserne de Montrevault-sur-Evre.

18 - Budget 2021 - Subvention d'équilibre au CCAS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres le versement d'une subvention de 26 700 € au CCAS de Montrevault-sur-Èvre pour l'année 2021.

19 - Groupement de commande - Marché de copieurs avec Beaupréau-en-Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la mise en place d'un groupement de commandes entre la commune de Beaupréau-en-Mauges et la commune de Montrevault-sur-Èvre ayant pour objet de coordonner les procédures de passation, la signature et la notification des marchés.

20 - Indemnités de gardiennage des églises - Montants 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'allouer pour chaque gardien des communes déléguées du territoire de Montrevault-sur-Èvre une indemnité d'un montant de 479,86 €.

21 - Tableau des effectifs - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs comme suit :

* Avancements de grade :

- Ouverture de 10 postes correspondants aux nouveaux grades à compter du 01/12/2021

* Promotion interne :

- Ouverture d'un poste sur le grade d'agent de maîtrise à compter du 01/12/2021

* Modification de poste – Pôles ADT/EFS :

- Modification du grade sur le poste de responsable du service urbanisme créé le 01/05/2021 au grade d'attaché au lieu d'ingénieur

- Modification du grade sur le poste de responsable restauration scolaire au grade de technicien au lieu de rédacteur à compter du 01/01/2022

* Création de postes – Pôles CAT/EFS :

- Création de 2 postes sur un statut permanent à 35/35ème à compter du 01/12/2021
- Création d'un poste permanent d'auxiliaire de puériculture à 28/35ème à compter du 01/01/2022

* Modification de durée hebdomadaire – Pôle ADT

- Hausse du temps de travail sur un poste d'agent d'entretien de 28/35ème à 30/35ème

*Renouvellement de contrat – Pôles CAT/ADT/EFS :

- Renouvellement d'un poste d'adjoint technique à 14/35ème pour 1 an à compter du 01/01/2022
- Renouvellement de 2 postes d'adjoint technique à 20/35ème et 5/35ème pour 1 an à compter du 01/01/2022
- Renouvellement du poste de psychomotricienne à 4,5/35ème pour 1 an à compter du 01/01/2022
- Renouvellement de 60 postes d'adjoint d'animation et 10 postes d'adjoint technique à 35/35ème maximum pour 1 an à compter du 01/01/2022

Séance levée à 22h30

Prochain Conseil Municipal : jeudi 16 décembre 2021 à 20 heures